

HOMMAGE À LISETTE CORBEIL

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 12 juillet 2021 — C'est avec émotion que le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a tenu à rendre hommage à une amie, Mme Lisette Corbeil, tragiquement disparue, ces dernières semaines. À n'en pas douter, cette émotion et le témoignage rendu par M. Bergeron font état de son attachement à cette concitoyenne partie brutalement et beaucoup trop rapidement, mais aussi de sa vive préoccupation à l'égard de l'aggravation des violences faites aux femmes. Voici le message que le député de Montarville a rendu public:

«Après la brutalité révoltante ayant provoqué ton départ repose en paix, chère Lisette...

Le 9 juillet dernier avaient lieu les funérailles de Lisette Corbeil, un mois après son assassinat sordide... Je suis allé au salon funéraire pour transmettre mes condoléances à quelques membres de la famille, mais, surtout, pour me recueillir sur ses cendres et lui dire un dernier adieu...

Dans les heures ayant suivi son décès, les hommages des plus mérités se sont multipliés. On a parlé de sa bonne humeur proverbiale, de son sourire toujours éblouissant et communicatif, de son engagement exemplaire dans la communauté, de sa grande efficacité au travail, et j'en passe... J'étais tout à fait d'accord avec tous ces témoignages élogieux, que j'aurais pu faire miens et exprimer publiquement, mais j'en étais alors parfaitement incapable...

Il est déjà extrêmement bouleversant d'apprendre le décès d'une énième femme aux mains de son conjoint ou ex-conjoint, mais une telle nouvelle vous frappe encore plus durement lorsque vous apprenez que la victime... et son assassin étaient des amis. Dès lors, il ne s'agit plus d'une statistique anonyme; l'horreur revêt un visage des plus familiers et apparaît d'autant plus invraisemblable, incompréhensible... Lisette n'était pas malade. Elle était encore dans la fleur de l'âge. Elle avait encore beaucoup à offrir et à accomplir. Elle aurait assurément eu de nombreuses années devant elle, si cet homme qu'elle a intimement connu et que tous — dont moi — estimaient beaucoup, n'avait pas violemment mis un terme à son existence...

Combien de jours ai-je passés, hagard et hébété, à ressasser inlassablement la nouvelle dans ma tête, à l'analyser dans tous les sens, à tenter de m'imaginer ce qui avait bien pu traverser leur esprit au moment fatidique. J'ai fini par réaliser que ces pensées lugubres étaient parfaitement inutiles, en cela qu'elles ne pourraient jamais rien changer au cours tragique des événements, ni ramener mes amis à la vie. Mais si ces sombres pensées avaient pu teinter mon quotidien pendant quelques jours, j'avais peine à imaginer à travers quel enfer étaient passés les membres de leur famille respective. J'ai bien peur, en fait, qu'ils doivent lutter avec les démons de cette tragédie pendant encore longtemps... Je suis donc admiratif devant la résilience et le courage dont la famille de Lisette semblait faire preuve, au salon funéraire, devant cette innommable adversité.

J'ai également une pensée pour le papa de David Joly... Il n'est assurément pas responsable de ce qui s'est passé, mais il doit néanmoins ressentir un profond sentiment de culpabilité et de honte. Il est condamné à devoir vivre sa douleur seul, sans grand espoir du moindre réconfort de la part de quiconque. Et pourtant...

David était malade. Il est parvenu à éviter d'être convenablement traité et est donc passé à travers les mailles du système. Cela doit nous amener à une profonde réflexion sur les moyens à mettre en place pour parvenir à une meilleure prise en charge des hommes violents (ou potentiellement violents, car j'avoue que jamais je n'aurais cru David capable d'une telle brutalité).

J'aimerais terminer sur une note empreinte de sérénité en vous partageant les mots qui apparaissent sur le signet que les visiteurs pouvaient emporter avec eux à la sortie du salon funéraire. Nous avons toutes et tous vu des dizaines de ces signets, contenant souvent des paroles convenues et susceptibles de s'appliquer à nombre de défunts. Dans ce cas précis, les mots avaient manifestement été choisis avec soin par les proches de Lisette. Les voici:

«Son caractère droit
et la bonté de son cœur
lui gagnaient l'affection
de tous ceux
qui l'entouraient.

La vie nous est prêtée,
on ne sait pas
pour combien de temps.

Lisette savait profiter
de chaque instant.
Avec elle, les bons moments
partagés étaient faits
de rires et de douceur.

En sa mémoire,
ayons le courage
de réaliser nos rêves,
ayons le courage
de choisir le bonheur.»

Merci Lisette et, d'où que tu sois, comme à ton habitude, continue de veiller sur les tiens...»

-30-

Source: Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications
 Bureau du député Stéphane Bergeron
 .. @ jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca
 ☎ 450 922-BLOC (2562)